

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

**SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE
SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DANS LA ZONE CEMAC**

COMMUNIQUÉ FINAL

YAOUNDE, 23 DECEMBRE 2016

A l'invitation de Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 au Palais de l'Unité.

Cette rencontre avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire, sur les économies de la sous-région.

Ont pris part à cette rencontre :

- Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
- Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo ;
- Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad.

Ont également assisté aux travaux :

- Madame **Christine LAGARDE**, Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) ;
- Monsieur **Michel SAPIN**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française ;
- Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC ;
- Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, les Chefs d'Etat ont tout d'abord suivi la Communication spéciale de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International. Ils ont ensuite écouté l'intervention du Ministre français de l'Economie et des Finances, puis pris connaissance du Rapport de la Réunion des Ministres des Finances et de l'Economie de la CEMAC, tenue à Yaoundé le 22 décembre 2016.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat ont procédé à un échange de vues sur les diverses questions évoquées, et notamment sur l'ampleur des conséquences de la baisse des cours du pétrole sur les économies de la Sous-région, la gestion financière et monétaire de la CEMAC, les mesures à adopter pour sortir de cette conjoncture économique difficile.

Au terme des échanges, les Chefs d'Etat ont :

1. Relevé d'emblée que le renforcement de la stabilité macroéconomique ne nécessite pas un réajustement de la parité monétaire actuelle, mais plutôt des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, assortis de réformes structurelles adéquates.
2. Décidé d'adopter des mesures pertinentes destinées à inverser durablement les tendances négatives de l'économie de la sous-région, combinant une politique budgétaire adéquate, une politique monétaire appropriée et une coopération internationale renforcée.
3. Réaffirmé leur vision commune de faire de la zone CEMAC un espace émergent dans un avenir proche, par la réalisation judicieuse des infrastructures nécessaires à la promotion d'un développement durable et inclusif au bénéfice de leurs populations.
4. Réitéré leur attachement indéfectible à la solidarité communautaire face aux chocs économiques et sécuritaires actuels et futurs.
5. Décidé, en matière de politique monétaire du gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014.
6. Prescrit le renforcement de la stabilité financière de la zone CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire.
7. Engagé la BEAC à proposer à brève échéance, en faveur des Etats, des mesures visant à promouvoir la migration progressive vers le financement par les Marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale.
8. Renouvelé leur engagement à poursuivre vigoureusement, au niveau de chaque pays, les ajustements budgétaires nécessaires à un rééquilibrage maîtrisé, judicieux et progressif de leurs finances publiques.
9. Convenus de l'impérieuse nécessité de conduire des politiques budgétaires ciblées en matière de dépenses publiques afin de préserver

les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière.

10. Décidé de s'engager à un redressement graduel du solde budgétaire des Etats et convenu de ramener dans un délai de moins de 05 ans le solde budgétaire en dessous de 3%.
11. Souligné l'importance de maintenir un endettement viable et soutenable, en privilégiant les financements concessionnels et en favorisant les partenariats public-privé pour la réalisation des programmes d'infrastructures.
12. Salué les conseils avisés et l'assistance technique des partenaires au développement.
13. Décidé d'ouvrir et de conclure à brève échéance, des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement de leurs Etats, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies.
14. Sollicité en faveur de chaque pays, des mesures de renforcement d'une coopération internationale plus souple et flexible.
15. Convenu, en raison du caractère exogène des chocs économiques subis, d'avoir amplement recours à tous les partenaires multilatéraux en vue d'obtenir un large accès aux financements concessionnels nécessaires au renforcement de la balance des paiements et à la poursuite des projets de développement prioritaires. *V multilatéraux et non concessionnels*
16. Décidé d'accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité.
17. Renouvelé leur engagement commun, ainsi que leur détermination à améliorer substantiellement le climat des affaires en zone CEMAC, afin de promouvoir de manière vigoureuse l'activité économique créatrice de richesses, et mobiliser de façon optimale les recettes fiscales internes.
18. Engagé leurs pays respectifs à renforcer la coopération fiscale internationale, afin de lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales qui les privent d'importantes ressources.
19. Prescrit l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux

chocs exogènes, et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde de plus en plus ouvert.

20. Confié au Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC la charge d'assurer le suivi des mesures prises et de rendre compte régulièrement de leur exécution.
21. Prescrit la tenue régulière à l'échelle ministérielle des rencontres de suivi-évaluation des mesures de redressement et de leurs effets sur la situation économique, financière et monétaire des pays de la CEMAC.

Au terme des travaux ayant sanctionné le Sommet Extraordinaire, les Chefs d'Etat ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux : **Madame Christine LAGARDE**, Directrice Générale du FMI ; Monsieur **Michel SAPIN**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française ; Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC ; Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC.

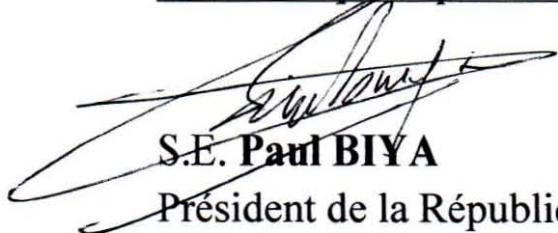
Ils ont exprimé leur profonde appréciation à l'endroit de **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, pour l'initiative et l'organisation réussie du présent Sommet.

Les travaux du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC, se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Yaoundé, le 23 décembre 2016.

Ont signé :

Pour la République du Cameroun



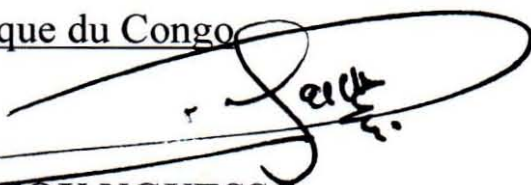
S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun.

Pour la République Centrafricaine



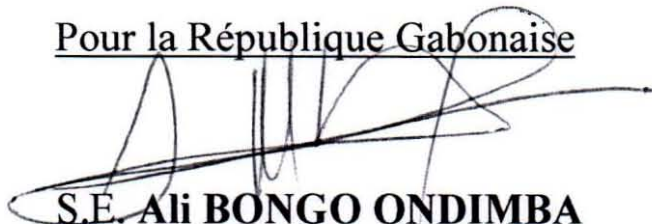
S.E. Faustin Archange TOUADERA
Président de la République Centrafricaine

Pour la République du Congo



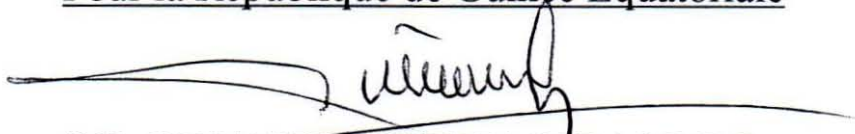
S.E. Denis SASSOU NGUESSO
Président de la République du Congo

Pour la République Gabonaise



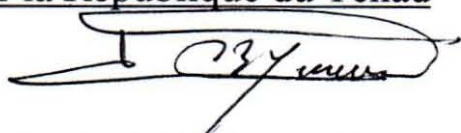
S.E. Ali BONGO ONDIMBA
Président de la République Gabonaise

Pour la République de Guinée Equatoriale



S.E. OBIANG NGUEMA MBASOGO
Président de la République de Guinée Equatoriale

Pour la République du Tchad



S.E. Idriss DEBY ITNO
Président de la République du Tchad